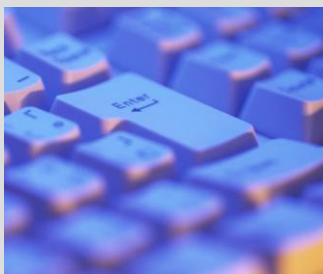




Créer ou Reprendre une Entreprise en Pays d'Aix : comment augmenter ses chances de réussite grâce à un accompagnement



Sommaire

Créer ou reprendre une entreprise, un défi dont il faut ressortir gagnant.....	p 4
Les étapes de la création ou de la reprise.....	p 7
Présentation détaillée des structures d'aide à la création et à la reprise des entreprises.....	p 12
Les organismes utiles.....	p 50
Les sites internet.....	p 51
Les salons et colloques.....	p 54
Lexique.....	p 55
Index.....	p 57

Créer ou reprendre une entreprise, un défi dont il faut ressortir gagnant.

De façon générale, il est aujourd'hui reconnu qu'un accompagnement par des spécialistes de la création et de la reprise d'entreprise permet d'augmenter sensiblement les chances de mener à bien son projet et d'en assurer la pérennité. Cet accompagnement, effectué par des spécialistes du domaine, est généralement proposé durant les mois qui précèdent la création ou la reprise ainsi que durant les premières années d'activité, qui représentent souvent une période de fragilité de l'entreprise.

Les créations ou reprises d'entreprises pâtissent en moyenne d'un taux d'échec de 55 % en région PACA après seulement trois années d'activité ; les entreprises se retrouvent alors en situation de liquidation judiciaire ou de mise en sommeil. En revanche, lorsque le porteur de projet bénéficie d'un accompagnement, le taux de succès à échéance de trois ans s'élève à 80 %.

Bien plus que le simple acte administratif de création ou de reprise d'une entreprise, la problématique est bien celle de la pérennité ou durabilité de l'activité économique et de la capacité à la développer. Cela s'explique par la nature même du métier de chef d'entreprise qui requiert une certaine polyvalence dans des domaines très variés : gestion, communication et marketing, spécialisation technique, recrutement et management, droit et comptabilité. Même si le chef d'entreprise fait souvent appel aux prestations d'un avocat et d'un expert-comptable, il reste le seul décideur et responsable et doit pour cela avoir une capacité

d'analyse et de maîtrise des problématiques qu'il peut rencontrer, savoir anticiper et être réactif.

De même, il est important d'aborder les différentes étapes de la construction de son projet avec méthode et sérénité. Les différents aspects de cette démarche, que l'on peut considérer comme un défi, doivent être traités en prenant soin de n'en omettre aucun et en accordant la même vigilance à chacun d'entre eux.

S'il est nécessaire dans un premier temps de définir son projet d'entreprise et la manière dont il pourra être mise en œuvre, notamment s'il est envisagé la participation d'associés, leur mode et degré d'intervention, d'autres questions peuvent être soulevées. Ainsi, le type de croissance de la nouvelle entreprise peut être anticipé, en choisissant de se limiter au marché national ou bien en envisageant d'aborder les marchés étrangers, sous forme d'implantations ou d'exportations. Cela permettra alors d'augmenter ses parts de marché, de se prémunir en partie contre d'éventuels rachats étrangers, confortant ainsi la capacité à pérenniser et développer son entreprise.

Quoi qu'il en soit, il existe une méthode et un ordre de priorité dans le traitement des différents éléments du projet. Ce guide présente une première approche très synthétique de cette démarche qui pourra être affinée et personnalisée par les quelque 28 structures associatives ou institutionnelles d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise. Celles-ci proposent :

- un accompagnement technique (formations collectives, suivi individualisé, rencontres et échanges d'expériences),

- un soutien financier parfois (prêts d'honneur, avances remboursables, gestion du dispositif national NACRE remplaçant les chéquiers conseil et les prêts de l'EDEN depuis le 1^{er} janvier 2009).

En complément, il existe bien entendu des cabinets de conseil privés qui peuvent apporter leur éclairage sur des problématiques particulières du métier de chef d'entreprise.

La Communauté du Pays d'Aix a par ailleurs conçu un deuxième guide dédié au financement des entreprises de moins de trois ans en Pays d'Aix (édition janvier 2009).

Les étapes de la création ou de la reprise

Etape 1

Formaliser l'idée de création ou de reprise et vérifier que l'on est capable de la mettre en œuvre...

L'important au départ est de bien définir l'idée fondatrice du projet de création ou de reprise d'entreprise et les éventuelles contraintes associées à sa mise en œuvre. De façon générale, il s'agit d'appréhender les forces et faiblesses du projet : ainsi, si être technicien au sens où l'on maîtrise un métier représente atout, il est tout aussi essentiel de disposer par exemple de compétences commerciales. De même, une idée particulièrement novatrice requiert que l'on s'assure de l'existence d'un besoin réel, autrement dit, d'un marché suffisant pour réaliser le volume de ventes espéré.

Les structures d'accompagnement peuvent aider à formaliser ce projet, proposer un suivi individualisé ainsi que des réunions d'informations thématiques adressées aux porteurs de projets.

Etape 2

S'assurer que le projet est viable et se donner les moyens de le réussir...

Réaliser un plan d'affaire (business plan) constitue une étape préalable essentielle à la mise en œuvre du projet de création ou reprise d'entreprise. Il s'agit d'une réflexion construite sur chacun des aspects du projet dans le but de ne négliger aucun d'eux : l'étude de marché permet d'analyser la concurrence et la pertinence de l'activité économique afin de pouvoir se différencier tout en évaluant la part de marché que l'on pourrait

acquérir sur une durée déterminée ; de même, avoir une stratégie de communication contribue à créer son image commerciale et donc à générer plus rapidement un chiffre d'affaire ; maîtriser les coûts et les délais de paiement permet de s'assurer de la rentabilité de l'entreprise, etc. Ce plan d'affaires est complété de comptes prévisionnels sur une période de trois ans. Pour sa mise en place, qui n'est rien d'autre que la construction de son projet d'entreprise, soutien et expertise peuvent être proposés ainsi que des formations sur des aspects très concrets: choix du statut juridique, protection des idées, approches de la comptabilité et des tableaux de bords, gestion, marketing, etc.

Etape 3

Trouver des financements complémentaires à l'apport personnel...

Il est important d'évaluer les ressources financières nécessaires et les différentes sources de financement disponibles avant de solliciter des aides financières extérieures (prêts d'honneur, avances remboursables, soutiens bancaires, subventions, investisseurs).

Il est également conseillé d'affiner cette première analyse avant de formuler les demandes de financement. Les structures d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise pourront apporter leur aide pour monter un dossier de demande de financement et proposer des formations en gestion financière. Toutes insisteront sur la vigilance à apporter à certaines contraintes, tel que le décalage de trésorerie entre les dépenses réalisées et les recettes attendues, que l'on nomme Besoin en Fonds de Roulement. Elles pourront également faciliter l'accès à diverses aides financières ou réductions fiscales et pour certaines d'entre elles octroyer des prêts d'honneur.

Compter sur ses propres sources de financement est malgré tout nécessaire afin de réduire le taux d'endettement ce qui permet d'augmenter le degré d'autonomie de l'entreprise (en effet, la rupture de trésorerie – manque de liquidités - constitue la première cause d'échec).

Etape 4

L'implantation de l'entreprise...

Les possibilités sont variées : faire usage des locaux pouvant être mis à disposition par une couveuse d'entreprises (par exemple : un openspace), s'installer dans les bureaux, plateaux et ateliers d'une pépinière d'entreprises ou bien encore ceux d'un centre d'affaires ? Emménager dans des locaux situés en centre-ville, dans une zone d'activités ou bien à la campagne ? La localisation géographique de l'entreprise pourra avoir une incidence sur les concurrents proches, et réciproquement, notamment en ce qui concerne le chiffre d'affaire dont le volume peut être estimé par la définition de la zone de chalandise de l'entreprise, autrement dit, le périmètre à l'intérieur duquel le nombre le plus élevé de clients peut être atteint. Elle contribue également à façonner l'image de l'entreprise et devra être cohérente avec le type de clientèle ciblé.

Etape 5

Choisir un statut et immatriculer son entreprise...

Après avoir choisi le statut juridique le plus satisfaisant , obtenu les ressources attendues ou les engagements nécessaires, testé le projet auprès du public, quitte à l'améliorer si nécessaire, défini voire même trouvé les fournisseurs, l'entreprise peut enfin être créée ou reprise dans de bonnes conditions, en l'immatriculant au Centre de Formalités des

Entreprises (CFE). Sur l'ensemble de ces points également, il est possible d'être conseillé par des spécialistes de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise.

Etape 6

Démarrer l'activité...

Dès lors, le chef d'entreprise gèrera les éléments qui font le quotidien de la vie de son entreprise : actions de communication et de marketing, rédaction des devis et des factures, constitution d'un réseau d'acteurs importants pour le développement de son activité, par la suite, recrutement du personnel, etc. Comme indiqué précédemment, la vigilance et polyvalence du chef d'entreprise peut également être secondée par les conseils d'un avocat et d'un expert-comptable.

Etape 7

Devenir un bon chef d'entreprise...

Au-delà de l'action technique et commerciale, le dirigeant apprendra à gérer et piloter son entreprise : maîtriser les prix de revient tout en maintenant la qualité des produits ou services, surveiller l'évolution des postes clients et fournisseurs, des stocks, prévoir une trésorerie suffisante, élargir éventuellement la gamme de produits ou proposer de nouveaux services, prévoir et savoir recruter, etc.

L'aide d'une compétence extérieure peut s'avérer très utile y compris après le démarrage de l'activité de l'entreprise, particulièrement fragile durant les trois à cinq premières années de son existence.

Présentation synthétique des structures d'aide à la création et au développement des entreprises.

Ces structures d'accompagnement associatives ou institutionnelles proposent un soutien, pour grand nombre d'entre elles, aussi bien avant qu'après la création ou reprise d'entreprise. Toutes interviennent sur le territoire du Pays d'Aix, même si elles peuvent parfois être situées en dehors de son périmètre. Celles-ci sont présentées dans les tableaux qui suivent.



Association
reconnue
d'utilité
publique

Association pour le Droit à l'Initiative Économique

Permanence Ligourès
Maison des associations
Place Romée de Villeneuve
13090 Aix en Provence

Permanence dans les locaux de Sud
Luberon Initiative
247, rue Louis Lumière
za Saint Martin- 84120 Pertuis

ACTIVITE PRINCIPALE

Financement de la création et du développement d'activité jusqu'à cinq ans d'existence par l'octroi d'un micro-crédit d'un montant maximum de 6 000 €, qui peut éventuellement être complété d'une aide de l'Etat ou d'un prêt d'honneur de l'ADIE pour atteindre au maximum 10 000 €.

SIGNE PARTICULIER

L'Adie est labellisée et conventionnée NACRE (Nouvelle Aide à la Création et Reprise d'Entreprise) pour l'aide au montage, le financement et l'accompagnement post-crédation.

L'Adie est également conventionné par le Conseil Général pour l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA, conventionné AGEFIPH pour l'accompagnement des personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé et conventionné Fongecif pour l'accompagnement des publics salariés.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Aide au financement
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT

Mme Karine Aharonian – Conseillère crédit

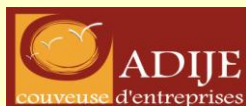
Tél : 0800 800 566, gratuit depuis un poste fixe

Fax : 01 49 33 21 25

E-mail : kaharonian@adie.org

Site internet : www.adie.org

Notes complémentaires :



ADIJE

Antenne Est-Etang de Berre :
Bât. Le Laurier Rose, Les Pins,
Av. des Salyens – 13127 VITROLLES

Siège : 67 rue Paradis
13006 MARSEILLE

ACTIVITE PRINCIPALE :

L'ADIJE, en tant couveuse d'entreprises, permet aux demandeurs d'emploi de tester, en grandeur réelle et sans risque, la viabilité économique de leur projet de création d'entreprise, tout en en créant son premier réseau de clientèle.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

L'ADIJE propose un parcours en **3 étapes** :

- **Pré-Test (2 mois)** : réalisation de l'étude de marché et formations (communication, marketing/commercial, organisation de son temps, gestion et juridique),
- **Test (12 mois maximum)** : lancement réel de l'activité sous couvert de la couveuse (mise à disposition du numéro SIRET et assurance RCP prise en charge par la couveuse) avec maintien des indemnités Pôle Emploi,
- **Consolidation (3 ans)** : suivi de l'entreprise après la création.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Hébergement (en cours de réalisation à Vitrolles)
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT

Tél : 04.91.59.82.80

Fax : 04.91.59.82.81

E-mail : contact@adije.fr

Site internet : www.adije.fr

Notes complémentaires :



Alumni Business Angels

Domaine du Petit Arbois
Avenue Louis Philibert - BP88
13545 Aix-en-Provence Cedex 4

ACTIVITE PRINCIPALE :

Association appartenant au réseau de business angels dénommé «France Angels». Il s'agit de personnes ayant généralement une première expérience en gestion, qui choisissent d'investir dans le capital d'une entreprise, cela pour une durée limitée à trois ou cinq années, selon une logique de valorisation tout en apportant leur conseils.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Investissement et accompagnement destinés à de jeunes entreprises innovantes cherchant à augmenter leurs fonds propres. Les investisseurs ont la particularité d'être diplômés de grandes écoles (HEC, ESSEC, Arts et Métiers, Centrale, etc).

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Aide au financement
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : M.Michel Vacher, Président.

E-mail : projets@alumni-entreprendre.com

Site internet : alumni-entreprendre.com



APERE
Accompagnement Personnalisé des
Entrepreneurs et Repreneurs
d'Entreprise

FINAPERE
Fonds d'Investissement en Capital

ACTIVITE PRINCIPALE

- Accompagnement par un expert, senior bénévole ayant connu et réalisé des cessions et /ou acquisitions, pour aider et faciliter la transmission d'entreprise et sauvegarder emplois et savoir-faire.
- Accompagnement des entrepreneurs pour les aider dans leur développement et à l'exportation.
- Financement complémentaire en capital dans le cadre d'une reprise d'entreprise grâce à un fonds d'investissement dénommé FINAPERE.

SIGNE PARTICULIER

Association nationale de seniors bénévoles qui propose un accompagnement personnalisé des cédants et des repreneurs d'entreprise dans toutes les phases, depuis l'acte de transmission jusqu'au développement de l'activité.

ACCOMPAGNEMENT

- Suivi individualisé du projet
- Formation avant reprise
- Aide au financement et financement complémentaire en capital
- Suivi individualisé après reprise (aide au développement)
- Accompagnement à la reprise

CONTACT : M. Luc Comninos

Tél: 06.80.62.37.63
Fax: 01.39.23.10.97

- E-mails: comninosluc@aol.com
et aperepacalc@aol.com



B.G.E
Accès Conseil
20 route de Galice - 1^{er} étage
13100 Aix-en-Provence

ACTIVITE PRINCIPALE

Accès Conseil, labellisé association par le réseau national des Boutiques de Gestion, accompagne les créateurs d'entreprises dans toutes les phases de préparation et de construction de leur projet.

SIGNE PARTICULIER

Accès Conseil est labellisé et conventionné NACRE (Nouvelle Aide à la Création et Reprise d'Entreprise) pour l'aide au montage, le financement et l'accompagnement post-crétation.

Accès Conseil est également conventionné par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA, conventionné AGEFIPH pour l'accompagnement des personnes reconnues en qualité de Travailleur Handicapé et conventionné Fongecif pour l'accompagnement des publics salariés.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Mise en réseau

CONTACTS : Mme Carine Parisi et M. Antoine Diette Auger

Tél : 04 42 64 19 23 ou 04 91 90 88 66

Fax : 04 42 64 17 72

E-mail : contact@acces-conseil.org

Site internet : www.boutiques-de-gestion.com

Conseil
Assistance
Service en
Agriculture 13

CASA

Maison des Agriculteurs
22, Avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 01

ACTIVITE PRINCIPALE

Association créée par la Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles et le Syndicat des Jeunes Agriculteurs, C.A.S.A qui conseille notamment les futurs exploitants agricoles.

SIGNE PARTICULIER

Les candidats à l'installation peuvent consulter des juristes spécialisés en droit des sociétés agricoles, en droit rural, en droit social, et en fiscalité agricole (tous les premiers lundis après-midi de chaque mois sur rendez-vous au 04.42.96.57.75 dans le cadre d'une demi-journée consacrée à l'installation).

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise

CONTACT : Mme Valérie Ferrarini, Juriste.

Tél. : 04 42 99 08 10 – 04 42 96 57 75

Fax : 04 42 99 08 11



CBE Sud Luberon

Zone d'activités
180, rue Philippe de Girard
84120 Pertuis

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Au niveau économique : valoriser le territoire du Sud Luberon, conseiller dans la création ou la reprise d'entreprise et aider à la création de nouvelles activités.
- Au niveau social : soutien aux projets de l'économie sociale et solidaire, actions ciblées sur des secteurs d'activités en développement ou en tension, aide à la structuration et développement du secteur des services à la personne, participation aux politiques territoriales et aux réseaux en faveur de l'emploi.

SIGNES PARTICULIERS DE LA STRUCTURE :

Le CBE du Sud Luberon a pour vocation de favoriser l'emploi et la création d'activités en suscitant et en soutenant les initiatives locales.

Son territoire d'actions du couvre 22 communes avec 4 500 entreprises et se situe dans la zone lter "20 minutes".

- Habilitée par l'ANPE pour l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise.
- Conventionnée NACRE pour les phases 1 : « Aide au montage de dossier » et 3 « Aide au démarrage et accompagnement pendant 3 ans »,
- Hébergement juridique avec la Couveuse CREA 84 qui permet de tester son projet et de développer sa clientèle,
- Accueil de permanences : Chambre de Métiers, RSI, ADIE
- Bénéficie de l'habilitation Conseil Général du Vaucluse pour accompagner les personnes bénéficiaires du RSA.
- Accompagnement de l'essaimage.
- Formation des créateurs au statut d'auto-entrepreneur.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Hébergement (projet en cours)
- Aide à l'implantation
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Mise en réseau

CONTACT: M.Hervé Danneels, Directeur.

Tél. : 04 90 79 53 30

Fax : 04 90 09 69 01

E-mail : cbesudluberon@cbesudluberon.com

Site Internet : www.cbesudluberon.com

Notes complémentaires :



Club des Créateurs d'Entreprises des Bouches-du-Rhône

Maison des Entreprises
Zone d'activités d'Aix-Les Milles
45, rue Frédéric Joliot
13852 Aix-en-Provence cedex 3

ACTIVITE PRINCIPALE :

Le **CCE13** propose un parcours d'accompagnement et une assistance au démarrage des activités du porteur de projet, évalue la viabilité des projets de création ou reprise d'entreprise, accompagne le montage simultané des démarches à entreprendre, optimise leur recherche de financement.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Le **CCE13** est habilité NACRE, dispositif d'accompagnement national, en ce qui concerne les phases une et trois : « Aide au montage de dossier » et « Aide démarrage et accompagnement pendant trois ans ». Souhaitant rompre l'isolement du créateur et optimiser ses chances de réussite, le **CCE13** propose la compétence et l'expérience de professionnels dans sa mission d'accompagnement à la création d'entreprises.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Mise en réseau

CONTACT : Mme Caroline Merlin

tél : 04 42 63 04 04
fax : 04 42 63 37 14

E-mail : cce13@wanadoo.fr
Site internet : www.cce13.fr



Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation

Domaine du Petit Arbois
Avenue Louis Philibert - BP 88
13545 Aix-en-Provence Cedex 4

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Pépinière d'entreprises innovantes et accompagnement de l'innovation.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Aide au financement
- Hébergement
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : Mme Karine Salignon

Tél : 04 88 19 75 20

Fax : 04 88 19 62 98

E-mail : info@ceei-provence.com

Site internet : www.ceei-provence.com

Notes complémentaires :



CGA Provence

Maison des Entreprises
Zone d'activités d'Aix-Les Milles
45, rue Frédéric Joliot
13852 Aix-en-Provence cedex 3

ACTIVITE PRINCIPALE :

Agréée par l'administration fiscale, le Centre de Gestion Agréé Provence octroie à ses adhérents, des avantages fiscaux et une certaine sécurité fiscale.

Il leur propose en outre des statistiques professionnelles régionales annuelles (130 secteurs d'activité), une analyse de leur gestion ainsi que des formations en informatique, gestion, langues, communication...

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Créé en 1973, le CGA Provence regroupe à ce jour environ deux milles entreprises, tous secteurs d'activité confondus.

ACCOMPAGNEMENT

- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création

CONTACT : Mme Dominique Royo

Tél. : 04.42.29.63.53
Fax : 04.42.64.01.20

E-mail : dominique.royo@cgaprovence.fr
Site internet : www.cgaprovence.fr



Chambre d'Agriculture

22, Avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence cedex1

ACTIVITES PRINCIPALES :

Développement technique, accompagnement économique, aménagement du territoire, gestion de l'eau et environnement, installation / transmission, promotion des produits / agrotourisme, formation.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Les candidats à l'installation en agriculture peuvent bénéficier de l'ensemble des services : la mise à disposition du Répertoire Départemental à l'Installation, un appui à l'élaboration d'études prévisionnelles, un accompagnement notamment sous forme de conseils, du projet à l'installation effective de l'agriculteur.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Aide au financement
- Aide à l'implantation
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Mise en réseau

CONTACTS : M. Christophe Porry et M. Jean-Paul Cappy

Tél : 04.42.23.86.55 / 04 42 23 86 60

Fax : 04.42.23.81.04

Site internet : www.agri13.fr

E-mails : c.porry@bouches-du-rhone.chambagri.fr

jp.cappy@bouches-du-rhone.chambagri.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**
Bouches-du-Rhône

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches du Rhône

Agence de Venelles
1, impasse du Plateau de la Gare
13770 Venelles

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Elle vient en aide aux artisans en leur facilitant les démarches administratives et en accompagnant l'entreprise artisanale pour sa création, son développement ou sa transmission.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat propose notamment aux artisans et aux créateurs un ensemble de prestations adaptées aux TPE (Très Petites Entreprises), destinées à les aider à croître et à se développer.

De façon générale, pour faire progresser les compétences des artisans, la chambre consulaire leur propose de nombreuses formations, le plus souvent à titre gracieux.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise

CONTACTS : M.Mathieu Esquembre

Tél : 04 42 54 11 96
Fax : 04 42 54 21 97

Sites internet : www.cma13.org et www.apcm.com (assemblée permanente des chambres de métiers)

E-mail : mesquembre@cm13.org



Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille –Provence

Maison des Entreprises
Zone d'activités d'Aix-Les Milles
45, rue Frédéric Joliot
13852 Aix-en-Provence cedex 3

2, rue Mazarine - 13100 Aix-en-provence

CARACTERISTIQUE PRINCIPALE : Service public à caractère administratif, chambre consulaire.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

La CCI Marseille-Provence conseille et accompagne les créateurs et les repreneurs d'entreprise pour valider et initier leur projet, les aider à maîtriser leur environnement et à analyser leur marché, détecter des opportunités de reprise et trouver les financements adaptés, au travers de réunions d'information, de conseils d'experts, de formations opérationnelles, jusqu'aux formalités de création ou reprise de l'activité économique.

Par la suite, la CCI Marseille-Provence conseille et accompagne les nouveaux entrepreneurs en leur proposant de se professionnaliser dans le cadre de rendez-vous et d'ateliers pratiques tout en intégrant les réseaux professionnels utiles pour développer la compétitivité de leur entreprise.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Mise en réseau

CONTACT : Service Création Reprise Transmission et Développement
de la Jeune Entreprise

Tél : 0810 113 113

Site internet : www.ccimp.com

E-mail : infocreation@ccimp.com

Notes complémentaires :



Cédants et Repreneurs d'Affaires

18, rue du Maréchal Joffre
Espace Atrium
13100 Aix en Provence

ACTIVITE PRINCIPALE : Transmission d'entreprises.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

- L'association propose une banque de données d'entreprises à céder accessible sur son site internet, une mise en relation des adhérents « cédants » et des adhérents « repreneurs » d'entreprises, ainsi qu' un accompagnement du projet.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Accompagnement à la reprise

CONTACT : M. Henri Bergasse

Tél : 04 42 21 26 04

Site internet: www.cra-asso.org

E-mail : cra.aix-marseille@cra-asso.org

Notes complémentaires :

HE
PEPINIERE
HISTOIRE D'ENTREPRISES

Histoire d'Entreprises

Centre de vie de l'Anjoly
100, boulevard de l'Europe
B.P. 72082 - 13846 Vitrolles Cedex 9

ACTIVITE PRINCIPALE :

Pépinière et Hôtel d'entreprises généralistes.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Auparavant gérée par l'association Emergence Amicopter, la pépinière et l'hôtel d'entreprises poursuivent les services d'hébergement et d'accompagnement de jeunes entreprises, tous secteurs d'activité confondus, innovantes ou non innovantes, dans un premier temps dans les locaux de la pépinière, suivi éventuellement d'un hébergement dans l'hôtel d'entreprises.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Hébergement
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT :

Tél : 04 42 41 69 00
Fax : 04 42 41 69 19

E-mail : pepinierepaca@yahoo.fr

entrepreneurielles

*Promouvoir l'entrepreneuriat
au féminin*

Entrepreneurielles

Bureaux du Littoral,
16 avenue de Saint-Antoine
13015 Marseille

ACTIVITE PRINCIPALE :

Promouvoir l'entrepreneuriat au féminin :

ENTREPRENEURIELLES est un collectif de femmes chefs d'entreprises, dirigeantes et cadres dirigeantes qui se réunissent pour former un réseau économique fort basé sur l'échange de valeurs entrepreneuriales, de savoir-faire et de mises en relations professionnelles.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Aide à la création d'entreprise :

ENTREPRENEURIELLES est une association loi 1901 qui regroupe des femmes chefs d'entreprise ou désireuses de le devenir. Ce réseau propose un programme d'actions basé sur l'échange de savoir-faire et de savoir-être, entre les femmes chefs d'entreprises mais aussi à l'attention des futures créatrices :

- Rencontres et suivi des porteuses de projets et créatrices d'entreprise,
- Conseils pour accompagner, guider les demandes vers des partenaires identifiés et compétents,
- Actions de mise en réseau : déjeuners, formations, clubs affaires, dîners d'échanges autour d'acteurs du monde économique.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : Mme Roseline Hua

Tél : 06 28 83 12 95

Fax : 04 91 03 97 98

Site internet : www.entrepreneurielles.com

E-mail : contact@entrepreneurielles.com

Notes complémentaires :



Incubateur Belle de Mai

Pôle Média Belle de Mai
37 rue Guibal
13003 Marseille

ACTIVITE PRINCIPALE :

L'Incubateur National Belle de Mai aide les porteurs de projets innovants, dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de leurs usages, à transformer leur projet en entreprise viable.

Labellisé par le Ministère de la Recherche et de l'Education National, son action vise à accroître le transfert des résultats de la recherche publique vers de nouveaux produits et services, en encourageant la création et le développement de PME (Petite et Moyenne Entreprise) innovantes dans le domaine des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC).

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

L'Incubateur Belle de Mai est le seul incubateur national et spécialisé dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et ses usages innovants.

L'Incubateur Belle de Mai fait parti du dispositif des Incubateurs en PACA aux côtés des Incubateurs Impulse (Château-Gombert) et Paca-Est (Sophia Antipolis).

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création
- Formation après création
- Aide au financement
- Hébergement
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : M. Jean Pierre Brocart, Directeur

Tél : 04 95 04 67 30

Fax : 04 95 04 67 40

Site internet : www.incubateurs-paca.com

E-mail : incubateur@belledemai.org et

Notes complémentaires :



Incubateur Impulse

Maison du Développement Industriel
Technopôle de Château-Gombert
13452 Marseille cedex 13

ACTIVITE PRINCIPALE :

Le cœur d'activité de l'incubateur inter-universitaire Impulse est de valoriser les résultats de la recherche publique au travers de la création d'entreprises innovantes. Il apporte aussi un financement dédié de l'ordre de 40 000 €.

Territoire et domaines d'intervention : région PACA ouest ; sciences de la vie, sciences de l'ingénieur, sciences et technologie de l'information et de la communication et sciences humaines et sociales.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Les quatre universités de l'académie d'Aix-Marseille (universités d'Avignon et des pays du Vaucluse, de Provence, de la Méditerranée, Paul Cézanne), le CEA, le CNRS, l'ONERA, l'Ecole Centrale de Marseille, l'IRD et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne ont pris l'initiative d'une action commune d'aide aux porteurs de projets.

Toute personne physique ou morale désirant développer une activité à partir d'une idée innovante issue ou liée à la science et aux technologies peut désormais bénéficier du cadre d'un incubateur.

Cette structure apporte un soutien aux projets innovants et cherche à favoriser la création d'entreprises et d'emplois.

Les incubateurs Impulse et Paca-Est (à Sophia Antipolis) ainsi que l'incubateur multimédia Belle-de-Mai (à Marseille) supportent le dispositif commun "Incubateurs en PACA".

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création
- Formation après création
- Aide au financement
- Aide à l'implantation (locaux, foncier)
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : M.Jacques Bourdon, Président

Tél : 04 91 10 01 45

Fax : 04 91 10 01 43

Site internet : www.incubateur-impulse.com

E-mail : contact@incubateur-impulse.com

Notes complémentaires :



Institut Régional Création et développement des Entreprises

Bastide Micocouliers - 1940 Route de Loqui
13090 Aix en Provence

ACTIVITE PRINCIPALE :

Elaboration et mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement, sous forme d'ateliers collectifs, de workshops en petits groupes et de séances d'accompagnement individuel, pour aider à la création et à la reprise d'entreprise, ainsi qu'au développement de l'activité des TPE et PME. Accompagnement en matière de : création, stratégie commerciale, stratégie financière, stratégie d'innovation, ouverture vers l'international, transmission-reprise d'entreprise...

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Plus de 20 ans d'existence et d'actions en faveur des TPE-PME. Un réseau confirmé d'experts spécialisés dans tous les domaines de la création et de la stratégie d'entreprise. Une forte présence en Pays d'Aix, ainsi que sur les six départements de la région PACA, via nos deux antennes, à Nice et à Gap.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Mise en réseau

CONTACT : M.Vincent Duclos

Tél : 04 42 59 90 00

Fax : 04 42 95 05 13

Site internet : www.irce-paca.com

E-mail : contact@irce-paca.com



Pays d'Aix Développement

9 bis, place John Rewald
Les Patios de Forbin
13100 Aix-en-Provence

ACTIVITE PRINCIPALE :

Agence de Développement économique du Pays d'Aix, P.A.D accompagne les entreprises dans leur projet d'implantation ou de développement : recherche de locaux et terrains, mobilisation des aides financières.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Dispositif d'Amorçage de Provence : aide financière assortie d'un accompagnement proposés aux porteurs de projets technologiques ou innovants s'installant sur le Bassin Minier de Provence dans le cadre de sa reconversion économique (prêt d'honneur à taux zéro d'un montant maximum de 40.000 euros en amont de la création).

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Aide au financement
- Aide à l'implantation (locaux, foncier)
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : Mme Isabelle Corbin

Tél : 04 42 17 02 32

Fax : 04 42 17 02 33

Site internet : www.provence-pad.com

E-mail : info@provence-pad.com



Pays d'Aix Initiatives

565, rue Marcelin Berthelot
Le Mercure Bât A
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ACTIVITE PRINCIPALE :

Plateforme d'Initiative Locale adhérente à France Initiative, PAI, association loi 1901, est un outil d'aide à la création, à la reprise et au développement des TPE (Très Petites Entreprises) sur le territoire du Pays d'Aix excepté Pertuis

Elle propose aux candidats une information générale sur les aides à l'entreprise, une instruction du projet par un comité technique, une expertise par un comité d'agrément qui se prononce sur les demandes de prêt d'honneur sans intérêt sans garantie, d'un montant de 8 000 € maximum, exceptionnellement jusqu'à 16 000 €.

Un suivi post création (à caractère individuel et collectif par la mise en œuvre d'ateliers) et éventuellement un parrainage par un dirigeant confirmé sont proposés au nouveau chef d'entreprise.

PAI peut également mobiliser d'autres dispositifs financiers (le Prêt à la Création d'Entreprise – PCE proposé par OSEO ; le Fond Régional de Garantie, le Prêt Régional à la Création d'Entreprise - PCE, le Prêt Régional à la Transmission d'Entreprise – PTE proposés par la Région PACA) et est également conventionné dans le cadre du dispositif NACRE, phase 2 « Mise en place des prêts et bancarisation » et phase 3 « Aide au démarrage et accompagnement pendant trois ans ».

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Adhérent au réseau national des plates-formes d'initiative locale, dénommé « France Initiative ».

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation après création ou reprise
- Aide au financement
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : Mme Eve Vigreux

Tél : 04 42 64 63 70

Fax : 04 42 64 63 79

Sites internet : www.paysdaixinitiatives.com
et www.fir.asso.fr

E-mail : pai@paysdaixinitiatives.com

Notes complémentaires :



Provence Création d'Emplois

Tech'Indus Bât D
645 Rue Mayor de Montricher
13854 Aix-en-Provence Cedex 03

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Couveuse d'entreprises :

La couveuse offre un hébergement juridique et un accompagnement au porteur de projet, lui permettant de facturer ses prestations sans avoir à s'immatriculer. Possibilité de rémunération et de défraiement à partir du chiffre d'affaire.

- Ecole pratique de vente et de gestion :

Formation et accompagnement individuel et collectif pour les jeunes entrepreneurs, désirant se former à la vente et à la gestion de leurs activités. Le dispositif est financé par les fonds formation.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

- Permet de tester sans risque son projet de création d'entreprise et de développer son réseau de clientèle pendant un an à 18 mois en moyenne.
- Apprentissage au métier de chef d'entreprise.
- Formation à la vente de ses services et produits.

ACCOMPAGNEMENT :

- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création

CONTACT : M.Benoit Nicolai, directeur.

Tél : 09 50 46 52 26

Fax : 09 55 46 52 26

Site internet : www.pce-asso.com

E-mail : contact.aix@pce-asso.com



Pépinière d'Entreprises Innovantes du Pays d'Aix

« Michel Caucik »

100, route des Houillères

B.P. 2 - 13590 Meyreuil

ACTIVITE PRINCIPALE :

Pépinière d'entreprises innovantes de la Communauté du Pays d'Aix.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Structure d'hébergement et d'accompagnement de jeunes entreprises innovantes, en priorité dans les domaines de la microélectronique, de l'informatique et des nanotechnologies, en relation avec le pôle de compétitivité SCS : « Solutions Communicantes Sécurisées ».

L'hébergement, sous forme de bureaux ou plateaux meublés, reste néanmoins accessible aux entreprises des autres secteurs d'activité. Cette structure propose également une mise en réseau avec d'autres pépinières, particulièrement en Europe et a mis en place des partenariats avec des acteurs économiques locaux. A leur sortie, les entreprises peuvent bénéficier d'un hébergement dans un Hôtel Technologique à Meyreuil.

Procédure d'entrée:

Entreprise en cours de création ou âgée de moins de deux ans : entretien préalable avec le directeur, communication d'un plan d'affaires (business plan), puis présentation du projet devant un comité d'agrément.

ACCOMPAGNEMENT

- Information collective et animation
- Suivi individualisé après création
- Hébergement
- Formation après création ou reprise
- Mise en réseau
- Aide à l'implantation (locaux, foncier)

CONTACT : M.Olivier Personnic, directeur.

Tél. : 04 42 61 29 29

Fax : 04 42 61 29 01

Site internet : <http://peim-inno.over-blog.com/>

E-mail : pepiniere.meyreuil@wanadoo.fr

Notes complémentaires :



Pépinière d'Entreprises Innovantes du Pays d'Aix à Pertuis

139, rue Philippe de Girard
zone d'activités de Pertuis - 84120 Pertuis

ACTIVITE PRINCIPALE :

Pépinière d'entreprises innovantes de la Communauté du Pays d'Aix.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Structure d'hébergement et d'accompagnement de jeunes entreprises innovantes, en priorité dans les domaines de l'ingénierie des énergies nouvelles et plus généralement, du développement durable. Un partenariat avec les pôles de compétitivité Capénergies et Mer Paca a été mis en place. L'hébergement reste néanmoins accessible aux projets émanant d'autres secteurs d'activité.

Cette pépinière propose bureaux meublés ou non, plateaux et ateliers adaptés à la réalisation de prototypes industriels, ainsi qu'une mise en réseau avec d'autres pépinières, particulièrement en Europe ; elle développe des partenariats avec des acteurs économiques locaux.

Procédure d'entrée:

Entreprise en cours de création ou âgée de moins de deux ans : entretien préalable avec le directeur, communication d'un plan d'affaires (business plan), puis présentation du projet devant un comité d'agrément.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé après création
- Hébergement
- Formation après création ou reprise
- Mise en réseau
- Aide à l'implantation (locaux, foncier)

CONTACT : M.Christophe Dartigues, directeur.

Tél : 04 90 09 55 00

Fax : 04 90 09 06 83

E-mail : c.dartigues@inno-group.com

Site internet : <http://peip-inno.over-blog.com/>

Notes complémentaires :



Point Info Installation

Maison des Agriculteurs
22, avenue Henri Pontier - 13626 cedex 1

ACTIVITE PRINCIPALE :

Accueil et information central pour devenir agriculteur. Le Point info 13 fait le lien entre le porteur de projet et les organismes agricoles impliqués dans le dispositif départemental d'accompagnement à la création ou à la reprise d'une exploitation agricole.

Point info Installation 13 propose de :

- répondre aux principales interrogations,
- faire le point sur l'avancement du projet,
- informer sur les étapes de la création de l'entreprise,
- renseigner sur les dispositifs de soutiens financiers agricoles,
- orienter vers des interlocuteurs spécialisés dans le domaine agricole.

SIGNE PARTICULIER :

Un service pour tous et dont les actions sont labellisées par un agrément préfectoral. La possibilité de se voir offrir une aide pour coordonner les démarches à réaliser.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise
- Formation après création ou reprise
- Aide au financement
- Aide à l'implantation
- Suivi individualisé après création
- Mise en réseau

CONTACT : Mme Manon Pereira ou Mme Mélanie DJIHANIAN

Tél : 04.42.96.57.75

Fax : 04.42.21.94.47

E-mail : Pii13@wanadoo.fr

Site internet : <http://infoinstallationpaca.free.fr>



Pôle Emploi

- **Aix-Club Hippique:** 350, Av du Club Hippique, Le Praesidium Bât A,
13090 Aix-en-Provence
- **Aix-Pérouse :** 185, Av de La Pérouse, 13090 Aix-en-Provence
- **Aix-Thumine :** 15, Av de la Grande Thumine,
13090 Aix-en-Provence
- **Agence de Services Spécialisés d'Aix (Cadres, CRP) :**
960, Av Pierre Brossolette, 13090 Aix-en-Provence
- **Vitrolles :** 21, Av Denis Padovani, 13127 Vitrolles.

ACTIVITE PRINCIPALE :

Propose une information, une aide méthodologique et financière pour la création ou la reprise d'entreprise : base documentaire, réunions d'information, ateliers spécifiques, accompagnement, évaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise.

SIGNE PARTICULIER :

Pôle Emploi résulte de la fusion de l'ANPE et de l'Assedic et met à disposition des services renforcés aux demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, et aux entreprises.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation (ateliers spécifiques)
- Suivi individualisé du projet
- Formation avant création ou reprise d'entreprise
- Aide au financement (simulations d'aides financières possibles)
- Accompagnement à la reprise

CONTACT :

Tél : 3949
Site internet : www.pole-emploi.fr



Réseau Entreprendre PACA

Bee Ware - 10, rue due lieutenant Parayre

Espace Wagner Bât. E - 10 rue Louis Armand
13858 Aix-en-Provence

ACTIVITE PRINCIPALE :

Association de chefs d'entreprise en activité soutenant les créateurs et les repreneurs de jeunes entreprises à fort potentiel de développement, destinés à atteindre au moins la catégorie des PME. Cette action consiste à proposer une aide financière mais surtout à accompagner les porteurs de projets à potentiel en s'appuyant sur le savoir-faire de dirigeants confirmés.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

Chaque lauréat bénéficie :

- d'un prêt d'honneur pouvant aller jusqu'à 90 000€,
- d'un accompagnement individuel pendant 3 ans par un dirigeant expérimenté,
- d'un accompagnement collectif à travers un club des lauréats (réunion mensuelle),
- d'une intégration dans les réseaux économiques.

ACCOMPAGNEMENT :

- Information collective et animation
- Suivi individualisé du projet
- Formation après création ou reprise
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Aide au financement
- Mise en réseau

CONTACTS : Mme Hayette El Afghani – Responsable Projets
Mme Magalie Dupiat – Responsable Accompagnement
Mme Juliette Ronfard-Haret – Responsable Pôle Transmission

Tél : 04 86 68 51 80

E-mail : contact@paca-entreprendre.org

Site internet : www.paca-entreprendre.org



Sud Luberon Initiative

Sud Luberon Initiative

247, rue Louis Lumière
za Saint-Martin - 84120 Pertuis

ACTIVITE PRINCIPALE :

Association loi 1901 portant la plate-forme d'initiative locale du Sud Luberon qui soutient la création, la reprise et le développement d'entreprises par un appui technique et financier. Elle est compétente pour intervenir sur la commune de Pertuis, faisant partie du territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

SIGNE PARTICULIER DE LA STRUCTURE :

S.L.I. est conventionnée pour le dispositif national NACRE, le montage des Prêts à la Création d'Entreprise (PCE) d' OSEO, le Fonds Régional de Garantie accordé par la Région PACA, le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF). Un prêt d'honneur de 5 000 euros en moyenne peut être proposé.

Sud Luberon Initiative est membre du réseau national « France Initiative » et soutient uniquement les entreprises dépendantes du Répertoire des Métiers ou du Registre du Commerce et des Sociétés.

ACCOMPAGNEMENT :

- Suivi individualisé du projet
- Aide au financement
- Suivi individualisé après création
- Accompagnement à la reprise
- Mise en réseau

CONTACT : M. David Pianetti.

Tél. : 04 90 09 57 52
Fax : 04 90 79 24 55

E-mail : david.sli@wanadoo.fr
Site internet : www.fir.asso.fr

1 – LES ORGANISMES UTILES

La Chambre des notaires des Bouches du Rhône :

77 boulevard Périer

13008 Marseille

04.91.53..49.67

www.chambre-bouchesdurhone.notaires.fr

L'Ordres des avocats à la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Palais de Justice, place Verdun

13100 Aix-en-Provence

www.barreau-aixenprovence.avocat.fr

Le Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables

www.experts-comptables.fr

Les Experts comptables de PACA

Tour Méditerranée

65 avenue Jules Cantini

13298 Marseille cedex 20

www.experts-comptables-PACA.fr

La Fédération française bancaire

18 rue La Fayette 75009 PARIS

www.fbf.fr

La Fédération française des sociétés d'assurance

91 rue St Lazare

75009 Paris

www.ffsa.fr

2 – LES SITES INTERNET

<http://www.apce.com>

Le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprise rassemble tous les renseignements utiles à la constitution du dossier de création, du montage de projet au business (plan d'affaires), indique les principales aides financières à la création et propose des fiches métiers.

<http://www.artisanat.info>

Présentation de l'actualité de l'artisanat, reprise et création d'entreprise, information sur les métiers, les filières et les opportunités.

<http://www.apcm.com>

L'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers répertorie toutes les Chambres de métiers qui ont un site internet.

<http://www.bnoa.net>

Actualisé en permanence, la Bourse Nationale d'Opportunités Artisanales présente les entreprises artisanales à reprendre.

<http://www.entreprendre-en-France.fr>

Réseau de professionnels pour la défense et la promotion de la création d'entreprises créé à l'initiative de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce qui ont souhaité s'entourer des compétences de professionnels apportant chacun son savoir-faire particulier (fiscal, juridique, financier, administratif, commercial, marketing, gestion,...).

<http://www.editions-legislatives.fr>

Proposent les informations juridiques, sociales et fiscales en ligne, indices, barèmes et taux actualisés.

<http://www.entreprises.senat.fr>

Aides pour les entrepreneurs porteurs de projets innovants.

<http://www.esia.org>

Membre du réseau France Active, permet aux structures de l'économie sociale et solidaire, d'accéder ou de développer leurs moyens de financement, et soutient les initiatives relevant de cette démarche (commerce équitable, création de coopératives, etc).

<http://www.expertscomptables.org/paca>

Site de l'Ordre des Experts-comptables de la Région Paca et Corse.

<http://www.finances.gouv.fr>

Site du Ministère des Finances, accès aux formulaires de déclaration des impôts et taxes, télé déclarations.

<http://www.fir.asso.fr>

Site de France Initiatives Réseau constitué ndes plates-formes d'initiatives locales PAI et SLI, qui soutient la création d'entreprise par un accompagnement, des prêts d'honneur et le parrainage des créateurs d'entreprises par des dirigeants expérimentés.

<http://www.inpi.fr>

Site de l'Institut National de la Propriété Industrielle : recherche d'antériorité, dépôt de brevet, protection des idées et des marques (enveloppe Soleau, copyright).

<http://www.insee.fr>

Site des statistiques nationales.

<http://www.justice.gouv.fr>

Centre interministériel de renseignements administratifs : informations administratives sur les réglementations, les procédures, la législation.

<http://www.oseo.fr>

Propose au porteur de projet et à l'entreprise sur l'ensemble de son cycle de vie des outils de garantie, de financement et d'investissement. Oseo Innovation est consacré au soutien des entreprises innovantes.

<http://www.pme.gouv.fr>

« Création, transmission, reprise d'entreprise » : réglementation concernant les PME et la création d'entreprises, « *le Guide du créateur d'entreprise élaboré par l'Etat* », « *le Métier de chef d'entreprise commerciale, artisanale ou de service* » (*méthodologie, conseils pratiques*), aides sociales à la création, les outils de financement de la création d'entreprise, le livret fiscal du créateur d'entreprise, réseaux d'accompagnement, reprise d'entreprise, etc.

<http://www.scop-paca.com> :

site de l'union régionale des SCOP.

<http://www.tpe-pme.com>

Informations juridiques, sociales et fiscales pour les TPE et les PME.

<http://www.transbiz.fr>

Le portail national de la transmission des Chambres de Commerce et d'Industrie propose des outils et des conseils facilitant la transmission des entreprises : une bourse d'opportunités, les coordonnées d'experts, des outils pour évaluer l'entreprise (sur abonnement), des guides pratiques à destination des cédants et des repreneurs...

3 – LES SALONS, COLLOQUES :

« La Caravane des Entrepreneurs » :

Evènement privé national organisé annuellement dans les différentes villes de France, et à Aix-en-Provence. Il se déroule place Jeanne d'Arc, sur une durée d'une journée : conférences et entretiens individuels avec des structures d'accompagnement privées, associatives ou institutionnelles locales.

« Génération Entreprendre » ,

Le Forum de la Création et de la Reprise d'entreprise à Marseille se déroule tous les ans sur deux jours, aux mois de mars ou avril au Centre de Congrès du Parc Chanot : conférences, entretiens individuels avec des structures d'accompagnement, interviews télévisées.www.generation-entreprendre.com

« Le Salon des Entrepreneurs » :

Le Salon des Entrepreneurs se déroule pendant deux à trois jours en janvier - février au Palais des Congrès de la Porte Maillot, à Paris. Il regroupe de nombreux Partenaires / Exposants, propose plus d'une centaine de Conférences techniques & Ateliers pratiques, des Espaces Rencontres, 800 experts conférenciers, 1800 consultations individuelles & gratuites, 10 événements et grands débats...<http://www.salondesentrepreneurs.com>

« Salon des Micro entreprises » :

Ce salon a lieu au Palais des Congrès de Paris. Seul évènement national consacré exclusivement aux petites entreprises et aux indépendants. Conseils, méthodes et idées pendant 3 jours, tout pour créer ou faire progresser votre entreprise.

4 – LEXIQUE :

- AGEFIPH : depuis 1987, cette Association de Gestion de Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapée poursuit sa mission en faveur de l'Emploi au service des personnes handicapée et des entreprises : collecter des fonds et gérer les contributions des entreprises (impératif légal de 6% de personnes employées) ; apporter un soutien financier et proposer des services pour la réalisation de projets intégrant des personnes avec un handicap ; développer, organiser et animer un réseau de professionnels – site internet : www.agefiph.fr

- Bassin minier de Provence : territoire caractérisé autrefois par l'exploitation des mines de charbon et qui a bénéficié d'un soutien étatique dans le cadre de sa reconversion vers les activités économiques innovantes porteuses de croissance.

- CPA - Communauté d'agglomération du Pays d'Aix : établissement public de coopération intercommunal résultant de la loi sur la décentralisation de 1982, notamment compétant pour le développement économique des 34 communes qui la compose : Aix-en-Provence, Beaucueil, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge – Coudoux, Eguilles, Fuveau, Joucques, Lambesc, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, les Pennes-Mirabeau, Pertuis, Peynier, Peyrolles en Provence, le Puy-Sainte-Réparate, Puyloubier, Rognes, la Roque d'Anthéron, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint Cannat, Saint-Estève Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-lez-Durance, Simiane-Collongue, le Tholonet, Trets, Vauvenargues, Venelles, Ventabren, Vitrolles. www.agglo-paysdaix.fr

- ETI - Entreprise de Taille Intermédiaire : au sens européen, entreprise qui emploie entre 250 et 4 999 salariés ou qui ne fait pas partie de la catégorie des PME.

- FGIF : le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes est un dispositif de garantie financière destiné à favoriser l'accès au crédit bancaire pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises de moins de cinq ans créées par des femmes. Il peut être associé à tous les prêts bancaires et atteindre jusqu'à 70% de garantie avec un montant minimum de 5 000 € et dans la limite de 27 000 €. Sites internet : www.solidarite.gouv.fr et femmes-egalite.gouv.fr

- NACRE : Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise, il remplace depuis le 1^{er} janvier 2009, le dispositif des avances et chèques EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises

Nouvelles) en proposant un accompagnement par un opérateur labellisé et un soutien financier au porteur de projet lors des trois principales phases du projet :- 1 : aide au montage de dossier ; - 2 : mise en place des prêts et bancarisation ; - 3 : aide au démarrage et accompagnement pendant 3 ans.

- Micro-entreprise : entreprise de moins de 10 salariés, dont le chiffre d'affaires annuel ou le total bilan ne dépasse pas 2 millions d'euros.

- TPE :- Très Petites Entreprises : au sens européen, entreprise employant moins de 20 salariés.

- OSEO : entreprise publique, fer de lance de l'Etat de la politique de soutien aux entreprises, OSEO peut intervenir par un soutien financier sur l'ensemble du cycle de vie de l'entreprise : création, croissance, transmission et sur différents aspects : innovation, international, commande publique. En partenariat avec les banques et investisseurs, les collectivités locales, les pôles de compétitivité, la recherche et la technologie, les fédérations professionnelles et les structures d'accompagnement – www.oseo.fr

- PME - Petite et Moyenne Entreprise : selon la définition européenne, entreprise de plus de 20 et moins de 250 salariés disposant d'un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 millions d'euros et dont le total bilan n'excède pas 43 millions d'euros.

- Prêt d'honneur : crédit à moyen terme (de 2 à 5 ans), à taux d'intérêt nul et sans garantie réelle ou personnelle, destiné à soutenir la création, le développement ou la reprise d'entreprise.

- RSA : le Revenu de Solidarité Active entré en vigueur au 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine et au 1^{er} janvier 2010 en outremer. Il remplace le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et l'API (Allocation de Parent Isolé) pour les personnes dépourvues d'emploi. Il a pour objectif de garantir à une personne l'augmentation de ses revenus lorsqu'elle trouve un emploi.

- UBIFRANCE

Etablissement Public Industriel et Commercial dépendant de l'Etat et disposant d'un réseau de missions économiques présent dans 46 pays, dédié à l'accompagnement des entreprises françaises dans leur développement à l'international (exportation ou implantation) - 2, place Arvieux, 13002 Marseille, en partenariat avec la CCIMP – www.ubifrance.fr

5 – INDEX:

A.D.I.E

Association pour le Droit à l'Initiative Economique.....p 12

ADIJE

Couveuse d'entreprise.....p 14

Alumni Business Angels.....p 16

A.P.E.R.E

Accompagnement Personnalisé de Entrepreneurs
et Repreneurs d'Entreprises.....p 17

B.G.E Accès Conseil

Boutique de Gestion.....p 18

C.A.S.A

Conseil Assistance Service en Agriculture.....p 19

C.B.E Sud Luberon

Comité de Bassin d'Emploi.....p 20

C.C.E 13

Club des Créateurs d'Entreprises des Bouches-du-Rhône.....p 21

C.E.E.I Provence

Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation.....p 22

CGA Provence.....p 23

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône.....p 24

Agricultures et Territoires

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône.....p 25

Agence de Venelles

C.C.I.M.P

Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence.....p 26

C.R.A

Cédants et Repreneurs d'Affaires.....p 27

Histoire d'Entreprises	p 28
Pépinière et Hôtel d'entreprises généralistes	
Entrepreneurielles	p 29
Incubateur Belle-de-Mai	p 31
Incubateur Impulse	p32
I.R.C.E	
Institut Régional pour la Création et le développement des Entreprises.....	p 34
P.A.D	
Pays d'Aix Développement Agence de Développement	p 35
P.A.I	
Pays d'Aix Initiatives Plate-forme d'Initiative Locale.....	p 36
P.C.E	
Provence Création d'Emploi Couveuse d'entreprises.....	p 38
Pépinière d'Entreprises Innovantes / Meyreuil et Hôtel Technologique - C.P.A	p 39
Pépinière d'Entreprises Innovantes / Pertuis C.P.A.....	p 41
P.I.I	
Point Info Installation.....	p 43
Pôle Emploi	p 44
Réseau Entreprendre P.A.C.A	p 45
S.L.I	
Sud Lubéron Initiative Plate-forme d'Initiative Locale.....	p 46

Direction du Développement Economique
Service Innovation et Développement d'Entreprise - S.Fabiani
www.agglo-paysdaix.fr

